

**Faits saillants de 2014 pour la municipalité régionale de Durham**

- Le total de l'avantage estimé des reprises provinciales en 2014 pour la municipalité régionale de Durham est de 57 060 700 \$.
  - Cela équivaut à 6 % de toutes les recettes tirées de l'impôt foncier municipal dans la municipalité régionale.
  - Cela dépasse de 7 427 500 \$ le montant de l'avantage accordé au titre des reprises de 2013.
  - Cela dépasse aussi de 56 723 700 \$ les versements reçus en 2004.
- La suppression de ces coûts de l'assiette foncière profite à tous les contribuables de la municipalité régionale de Durham.

**A Reprises estimatives de la province en 2014**

**57 060 700 \$**

1. Programme de médicaments de l'Ontario	7 783 800 \$
2. Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées – volet de la gestion	2 571 300 \$
3. Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées – volet des prestations	28 984 500 \$
4. Ontario au travail – volet des prestations	6 724 700 \$
5. Ontario au travail – volet administration (aide supplémentaire)	8 871 300 \$
6. Sécurité des tribunaux et transport des détenus	2 125 100 \$

**B Reprises provinciales en 2013**

**49 633 200 \$**

**C Augmentation des reprises provinciales par rapport à 2013 (ligne A - ligne B)**

**7 427 500 \$**

**Fonds de partenariat avec les municipalités de l'Ontario (FPMO)**  
**Avis de transfert en 2014**



**La municipalité régionale de Durham**

10000

**Avis de transfert en 2014 – Description des lignes**

**A** Avantage estimé pour les municipalités de la reprise en 2014 du Programme de médicaments de l'Ontario, du Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées, de la reprise progressive des prestations d'Ontario au travail; et des coûts liés à la sécurité des tribunaux et au transport des détenus, ainsi qu'une aide supplémentaire pour les municipalités concernant les coûts d'administration d'Ontario au travail.

**B** Égal à la ligne A de l'Avis des reprises de 2013

*Nota : Le montant du financement provincial et des autres initiatives d'aide permanente de la province est arrondi à la centaine.*